

Au Grütli, les migrants mineurs en sursis

GENÈVE Alors qu'une vingtaine de mineurs non accompagnés persistent à occuper le lieu culturel, le Conseil d'Etat annonce une série de mesures destinées à améliorer leur prise en charge

SYLVIA REVELLO
@SylviaRevello

A l'approche des élections municipales genevoises, le sort des mineurs non accompagnés (MNA) devient un enjeu politique. Depuis plus d'une semaine, ils sont entre 25 et 30 jeunes migrants à occuper jour et nuit le Grütli, avec le soutien de la ville, suscitant l'émoi des milieux associatifs mais aussi de candidats. Accusé de ne pas en faire assez, le Conseil d'Etat réagit en annonçant une série d'actions pour améliorer la prise en charge de ces jeunes en déshérence. Une manière de reprendre la main sur ce dossier en évitant toute instrumentalisation.

Principalement originaires du Maghreb et de ce fait non-candidats à une demande d'asile, une cinquantaine de MNA souvent fragiles et déracinés sont actuellement suivis par le Service de protection des mineurs (ou SPMi). Logés à l'hôtel ou dans des foyers pour majeurs, tous ne disposent pas d'une place d'hébergement adéquate malgré l'ouverture cet automne d'un foyer à Malagnou pouvant accueillir 20 mineurs. Cela pourrait changer dès la fin du mois, selon les déclarations du Conseil d'Etat, qui a décidé d'étof-

fer le dispositif d'accueil: entre 6 et 12 places d'hébergement d'urgence seront notamment disponibles en partenariat avec l'Armée du Salut. Concernant l'encadrement, un projet pilote avec la Croix-Rouge genevoise devrait permettre à 12 jeunes d'intégrer un programme de formation élémentaire. Les jeunes qui auront démontré «la motivation et la stabilité nécessaires» pourront intégrer des classes d'accueil du secondaire.

«Contrairement à ce que les militants pensent, il n'y a pas de solutions miracles»

ANNE EMERY-TORRACINTA,
CONSEILLÈRE D'ÉTAT

La scolarisation systématique tant espérée, elle, semble donc encore loin. «Il est aujourd'hui impossible pour l'immense majorité de ces jeunes d'intégrer un

cadre scolaire standard», affirme la conseillère d'Etat Anne Emery-Torracinta, responsable du Département de l'Instruction publique. Elle maintient ainsi le discours tenu cet été selon lequel les tentatives effectuées jusqu'ici n'ont pas été probantes. «La diversité des profils suppose une pluralité de solutions, quasiment sur mesure, ajoute-t-elle. C'est sur ce créneau que le Conseil d'Etat entend agir pour répondre de manière pragmatique et humaine aux besoins d'une population mouvante et vulnérable.»

Occuper un bâtiment de la ville pour faire pression sur le canton, la stratégie du Collectif Lutte des MNA semble avoir fonctionné. «Nous n'avons pas attendu cette mobilisation pour agir, réfute Anne Emery-Torracinta. Je déplore la méconnaissance du travail effectué, contrairement à ce que les militants pensent, il n'y a pas de solutions miracles et chaque petit pas prend du temps.» S'il dément toute inaction, le gouvernement reconnaît par contre avoir été débordé par l'arrivée croissante de mineurs, jusqu'à 116 en novembre dernier, pour lesquels aucune infrastructure dédiée n'existait jusqu'alors. «La Délégation aux migrations n'a cessé de

répondre à une urgence avant d'être assaillie par une autre, cela depuis des mois.»

«Aide subsidiaire»

Après avoir soutenu officiellement le collectif, le Conseil administratif de la ville de Genève salue aujourd'hui les progrès obtenus. «C'est une avancée réjouissante, qui ne suffira toutefois pas à régler l'ampleur des besoins», tempère le magistrat socialiste Sami Kanaan, candidat à sa propre réélection, pour qui la ville doit continuer à apporter une «aide subsidiaire, sachant que l'enjeu des MNA est clairement une responsabilité cantonale». Qu'est-ce qui a poussé le Conseil administratif à ouvrir ses murs quitte à se mettre en porte-à-faux avec le canton? «Tout mineur, indépendamment de ses origines ou de son statut légal, doit pouvoir être pris en charge de manière digne et adéquate, revendique Sami Kanaan. Or jusqu'ici ce n'est pas le cas.» Compte tenu des circonstances, la ville a demandé au Collectif Lutte des MNA de quitter les lieux très rapidement. «L'occupation n'était pas prévue pour durer, rappelle Sami Kanaan. Même si la cohabitation s'est plutôt bien passée jusqu'ici grâce à une forte implica-

tion de tous les partenaires et des séances quotidiennes de coordination, le Grütli n'est pas un lieu pour héberger des mineurs.»

«Tout mineur doit pouvoir être pris en charge de manière digne et adéquate»

SAMI KANAAN,
MAGISTRAT SOCIALISTE

Un nouveau bras de fer s'annonce. Malgré la perspective d'une rencontre avec le gouvernement le 4 février – l'une de leurs revendications phares – le collectif estime ne pas avoir obtenu de garanties suffisantes pour quitter le Grütli. «La plupart des annonces concernent des dispositifs existants, il n'y a rien de véritablement nouveau. Davantage que des paroles, nous attendons des actes», revendique Camille, membre du collectif lassée des «promesses jamais tenues».

Candidat au Conseil administratif de la ville sous la bannière d'Ensemble à gauche, l'avocat Pierre

Bayenet s'est rendu régulièrement au Grütli. Les annonces du gouvernement ne suffisent pas à rassurer celui qui a déposé une motion «Genève république sanctuaire» pour qu'aucun mineur de moins de 25 ans ne soit renvoyé. «La situation est tout simplement inacceptable, comment peut-on tolérer que des mineurs soient livrés à eux-mêmes à Genève, ville des droits de l'homme?» C'est en effet de droits fondamentaux qu'il est question selon lui. «Ces jeunes devraient être scolarisés, bénéficier d'activités, de soins médicaux, estime-t-il. Les soupçons qu'Anne Emery-Torracinta fait planer sur eux, sur leur véritable âge ou leurs supposés antécédents judiciaires me choquent.» A ses yeux, le canton devrait demander des permis humanitaires pour certains mineurs en détresse psychologique, particulièrement fragiles. En émergeant sur la scène politique, la cause ne risque-t-elle pas d'être instrumentalisée? «La prise en charge des MNA est éminemment complexe, personne ne prétend la régler du jour au lendemain, mais à ce jour le canton n'a pas voulu empoigner sérieusement le problème, estime Pierre Bayenet. C'est pour ça que le sujet devient politique.» ■